

M. Macdonald (Rosedale): Oui, monsieur l'Orateur, je vais le faire avec plaisir. J'ai cru que le gouvernement de l'Alberta, qui a été le premier à annoncer le projet, aurait fait une déclaration publique sur l'affaire. Je serai toutefois heureux de déposer la lettre.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

DEMANDE D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DU QUÉBEC, POUR LA SUSPENSION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES JUSQU'AU RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS DES AUTOCHTONES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme la Cour suprême du Canada, dans une décision à trois contre deux, a décidé de ne pas entendre l'appel des Indiens de la baie James contre la poursuite des travaux de construction du grand projet hydro-électrique au Québec, le gouvernement se servira-t-il de son autorité constitutionnelle clairement établie en ce qui concerne les Indiens et les terres réservées aux Indiens pour exiger que le gouvernement du Québec ordonne l'arrêt des travaux jusqu'à ce qu'un règlement politique acceptable des revendications des indigènes sur ces terres ait pu être négocié?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je ne crois pas que la loi prévoit que le gouvernement puisse se substituer à la Cour. Je sais que les Indiens ont des droits, je l'ai dit, et je les incite à avoir recours aux tribunaux. Une fois de plus, je réitère que la seule façon de s'en sortir est par un règlement juste et raisonnable. J'exhorte les Indiens et le gouvernement du Québec à travailler à un tel règlement. C'est ce que je fais, et j'espère que les deux parties accepteront ce qui est raisonnable.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Comme le ministre ne veut pas s'engager à user de ses bons offices pour faire arrêter la construction en cours...

Des voix: Oh, oh!

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): ... assurera-t-il au moins à la Chambre que lui et ses négociateurs étudieront immédiatement la question que les Indiens de la baie James considèrent comme leur première priorité, soit la modification importante des plans du barrage LG-1?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'aimerais corriger le député. J'ai négocié cette affaire trois ou quatre fois par semaine. Je m'en suis occupé à Montréal et à Québec, en plus de venir à la Chambre des communes. Je fais mon possible.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Comme je l'ai déjà dit, je crois que, pour aider à en arriver à un bon règlement, nous ne devrions pas essayer d'en faire une question politique. Nous n'avons besoin de personne pour conduire de la banquette arrière.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Ce qu'il faut au ministre, monsieur l'Orateur, c'est quelqu'un pour conduire à sa place.

M. Stanfield: Quelle arrogance!

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): En ce qui concerne les négociations que le ministre prétend avoir entreprises, je me demande s'il peut dire à la Chambre où elles en sont.

M. Chrétien: J'ai le plaisir de dire que le gouvernement du Québec a fait des propositions aux Indiens et ceux-ci les étudient. Il a nommé un négociateur qui connaît le problème indien et qui se trouve être mon ancien sous-ministre adjoint. Ils discutent de la question, mais je ne veux pas en dire trop long car je ne suis pas fort sur la publicité; tout ce que je veux c'est résoudre ce problème.

Des voix: Bravo!

* * *

L'INDUSTRIE

LE PROJET DE REPRISE DE LA MACDONALD TOBACCO COMPANY PAR UNE MAISON AMÉRICAINE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle fait suite à une question que j'ai posée à la Chambre hier au sujet de la mainmise sur la compagnie Macdonald Tobacco par R. J. Reynolds, de la Caroline du Nord. Dans la déclaration qu'il a faite à la Chambre hier, le ministre s'est contenté d'indiquer les principes directeurs à l'égard des mainmises qui ont lieu pendant la période intérimaire. Comme, selon le ministre, la transaction n'est pas encore conclue, peut-il nous dire quelle mesure il envisage prendre à l'égard de cette mainmise qui implique une domination étrangère sur un secteur important de notre industrie?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Comme je crois l'avoir dit hier, j'ai déjà pris une mesure. J'ai demandé aux représentants de cette compagnie de venir à Ottawa. Je les ai rencontrés et je leur ai posé un certain nombre de questions. J'attends maintenant de leurs nouvelles.

* * *

[Français]

LES SPORTS

LA VIOLENCE DANS LE HOCKEY JUNIOR—ON DEMANDE LA TENUE D'UNE ENQUÊTE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre responsable du sport amateur au Canada, soit le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné les reportages récents sur la violence à laquelle se livrent les joueurs de hockey de la catégorie junior, le ministre a-t-il l'intention, si possible, d'envisager la tenue d'une enquête approfondie sur cet état de choses, pour que notre hockey junior devienne une école de formation plutôt qu'une école de violence, comme c'est le cas présentement?